

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 80/06

MDE 13/037/2006 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SECRET CRAINTES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS

IRAN

- Azad Rasouli (h)**
- Abu Bakr Bapiri (h)**
- Khezer Saidnezhad (h)**
- Mohammad Saleh Kukhashireh (h)**
- Khaled Shirzad (h)**
- Abu Bakr Tikan Tapeh (h)**
- Avat Qorayshi (h)**
- Mohammad Amin Salimian (h)**
- Saadollah Soltanian (h)**
- Khezer Mouloudi (h)**
- Rezgar Salimian (h)**
- Dara Qorayshi (h)**
- Ribvar Salimian (h)**
- Kamel Salimian (h)**
- ainsi qu'environ 80 autres personnes**

Londres, le 7 avril 2006

Les 14 hommes nommés ci-dessus, ainsi qu'environ 80 autres membres de la minorité kurde d'Iran, auraient été arrêtés les 19 et 20 mars chez eux à Bukan, dans la province de l'Azerbaïdjan occidental. Amnesty International pense qu'ils sont détenus au secret et craint qu'ils ne subissent des mauvais traitements, voire des actes de torture.

Selon les informations recueillies, les forces de sécurité ont fouillé leurs maisons et saisi des documents et des ordinateurs. Leurs familles n'ont pas encore été informées de leur lieu de détention ni des charges retenues contre eux. Elles ont tenté de les retrouver, mais en vain.

Ces hommes seraient d'anciens membres de partis d'opposition kurdes. Ils avaient déjà été arrêtés il y a quelques années. Après les avoir libérés, les autorités leur avaient accordé l'immunité (*aman nameh*), mais ils sont apparemment restés sous la surveillance du ministère du Renseignement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Selon certaines estimations, les Kurdes représentent entre 7 et 10 p. cent de la population d'Iran. Ils vivent essentiellement dans les provinces du nord-est, voisines de l'Irak et de la Turquie, où l'agriculture constitue la principale activité économique. Pendant des années, des organisations kurdes telles que le Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI) et le *Komala* (Organisation révolutionnaire des travailleurs du Kurdistan) ont opposé une résistance armée au gouvernement. Ces derniers temps cependant, elles ont abandonné leur lutte armée en faveur de l'indépendance et s'efforcent d'obtenir par des moyens pacifiques un statut de région autonome au sein d'un système fédéral.

En juin 2005, des affrontements ont eu lieu entre les forces de l'ordre et des Kurdes iraniens célébrant la victoire de Massoud Barzani, le premier président élu dans le Kurdistan irakien voisin : plusieurs policiers ont été blessés et des dizaines de Kurdes arrêtés. Au mois de juillet, après que les forces de sécurité eurent abattu Shivan Qaderi, militant de l'opposition kurde, et attaché son corps à une jeep, selon certaines sources, avant de le traîner dans la rue, des milliers de Kurdes sont descendus dans la rue en signe de protestation. Les forces de sécurité auraient tué jusqu'à 21 personnes et fait de très nombreux blessés. Au moins 190 personnes auraient été appréhendées.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe, en persan ou dans votre propre langue) :

– déclarez-vous préoccupé par la sécurité des 14 hommes nommés plus haut, ainsi que par celle de dizaines d'autres personnes apparemment arrêtées les 19 et 20 mars et détenues au secret ;

– efforcez-vous d'obtenir la garantie que ces personnes ne sont ni torturées ni soumises à d'autres formes de mauvais traitements ;

– priez les autorités de les libérer sans délai, à moins qu'elles ne soient inculpées dans les meilleurs délais d'une infraction dûment reconnue par la loi ;

– demandez instamment qu'il leur soit permis sans délai de consulter des avocats, d'entrer en contact avec leurs proches, de bénéficier des services d'interprètes et de recevoir les soins médicaux dont elles pourraient avoir besoin.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed Ali Khamenei

The Office of the Supreme Leader

Shoahada Street

Qom, République islamique d'Iran

Fax : +98 251 7 774 2228 (précisez : « *For the attention of the office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei* »)

Courriers électroniques : info@leader.ir ;

istiftaa@wilayah.org

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Park-e Shahr

Tehran

République islamique d'Iran

Courriers électroniques : irjpr@iranjudiciary.org

(veuillez préciser « *Please forward to HE Ayatollah*

Shahroudi ») ou *via* le site Internet du pouvoir judiciaire :

www.iranjudiciary.org/feedback_en.html

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection

Tehran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 6 649 5880

Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir ou,

via le site Internet <http://www.president.ir/email>

Ministre de l'Intérieur :

Hojjatoleslam Mustafa Purmohammadi

Ministry of the Interior, Dr Fatemi Avenue

Tehran

République islamique d'Iran

Courriers électroniques : ravabetomomi@moi.gov.ir

Fax : +98 21 8 896 203 / +98 21 8 899 547 / +98 21 6 650 203

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 19 MAI 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.

La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>